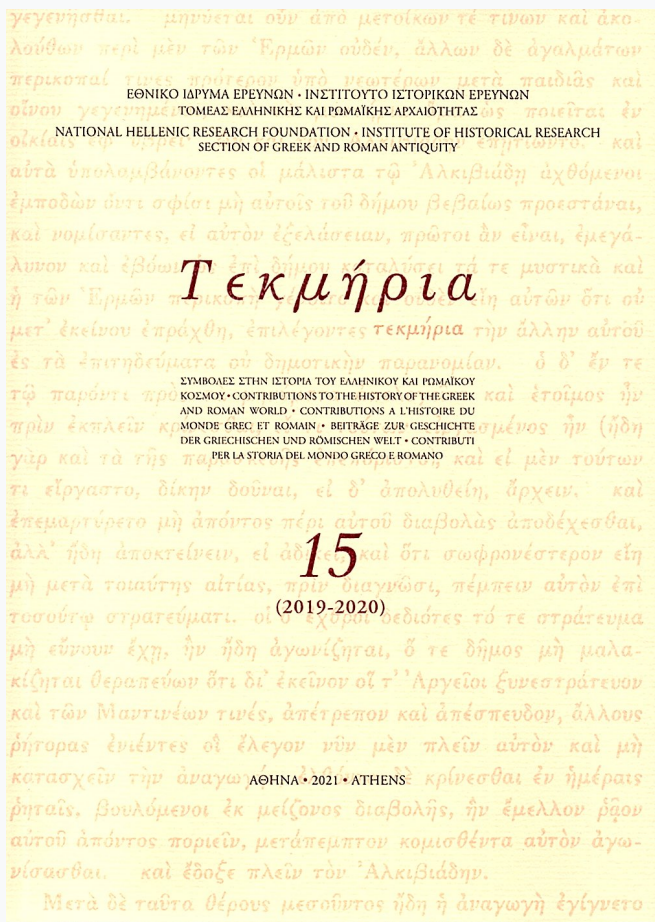


# Tekmeria

Vol 15 (2020)

(2019-2020)



## Une liste de mercenaires trouvée à Scotoussa (Thessalie)

Jean-Claude Decourt, Athanasios Tziafalias

doi: [10.12681/tekmeria.26961](https://doi.org/10.12681/tekmeria.26961)

Copyright © 2021, Jean-Claude Decourt, Athanasios Tziafalias



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

### To cite this article:

Decourt, J.-C., & Tziafalias, A. (2011). Une liste de mercenaires trouvée à Scotoussa (Thessalie). *Tekmeria*, 15, 117-137. <https://doi.org/10.12681/tekmeria.26961>

JEAN-CLAUDE DECOURT – ATHANASIOS TZIAFALIAS

## Une liste de mercenaires trouvée à Scotoussa (Thessalie)\*

Le corpus épigraphique de Scotoussa est en cours de rédaction sous la direction de J.-C. Decourt et devrait comprendre une trentaine de documents, pour la plupart d'entre eux déjà connus. Il s'agit donc d'un ensemble modeste – quoiqu'il comporte quelques documents d'importance, dont la description du rempart dont il sera question plus loin. Ce petit nombre de pierres recensées pour la cité a sans doute plusieurs explications. D'une part, le secteur, il y a un certain nombre d'années, a connu des pillages et des fouilles clandestines nombreux. D'autre part, ce même secteur n'a pas été l'objet, comme par exemple les cités voisines de Pharsale, de Crannon ou d'Érétrie de Phthiotide, voire, un peu plus loin, d'Atrax, de *surveys* ou de fouilles régulières. La prospection de J.-C. Decourt<sup>1</sup> dans la vallée de l'Énipeus, au début des années 80, qui incluait le territoire de Scotoussa, s'inscrivait dans un cadre géographique plus vaste, centré sur Pharsale, et ne s'intéressait pas particulièrement à la cité : il faudra attendre les travaux, tout récents, de nos collègues italiens pour qu'une attention spécifique soit portée à Scotoussa et à son territoire.<sup>2</sup> Pendant très longtemps, l'essentiel de l'activité archéologique sur le site proprement dit et

---

\* La préparation de cet article a bénéficié des discussions que nous avons pu avoir au sein de l'équipe de Lyon, en particulier avec Richard Bouchon et Bruno Helly ; nos deux réviseurs nous ont permis de préciser certains points : qu'ils en soient tous remerciés, les erreurs restant de notre fait.

1. Decourt 1990a.

2. Voir n. 3. Jusqu'aux recherches de J.-C. Decourt et de l'équipe lyonnaise, puis de l'équipe dirigée par F. La Torre, l'essentiel de ce que l'on connaissait sur le site de Scotoussa se lisait dans Stählin 1924a, 108-111 ; Stählin 1924b. On trouvera aussi des informations sur le territoire dans les études sur les deux batailles de Cynoscéphales, celle de 364 : Kromayer 1903-1911, 116-122 ; Westlake 1935, 147-150 ; Pritchett 1969, 112-119 ; Decourt 1990a, 92-96, et celle de 197 : Kromayer 1903-1911, 68-69 ; Westlake 1935, 576-579 ; Pritchett 1969, 133-144 ; Hammond 1988 ; Decourt 1990a, 107-114 ; Johnes-Fielder 1990 ; Goldsworthy 2001.

dans la région s'est donc limité à une surveillance exercée par le gardien des antiquités de Pharsale : Scotoussa n'est jamais mentionnée dans l'*Archaiologikon Deltion*, sauf brièvement pour des trouvailles épigraphiques occasionnelles et isolées.

Cette surveillance lointaine a néanmoins permis de signaler dès 1994 à A. Tzifalias, alors Éphore des antiquités de Larissa, l'inscription qui fait l'objet de cet article. Cette dernière proviendrait, d'après les informations orales qu'A. Tzifalias a pu recueillir, du site même de l'antique Scotoussa, au sud de l'acropole proprement dite, mais à l'intérieur du rempart de la cité, dont il reste de nombreux vestiges et dont le tracé est décrit dans l'inscription publiée naguère par V. Misailidou Despotidou.<sup>3</sup>

Dépôt archéologique de Larissa, inv. no. AEMA 1994/12.

Dim. : 62 cm x 61,5 cm x 5,5-5,8 cm; h. l. : 0,3-1,3 cm ; int. : 0,2-0,5 cm.

GHW05804 ; photographie, **fig. 1** ; estampages TH2875, 3239 et 3276.<sup>4</sup>

Date : III<sup>e</sup> s. av. J.-C. *Apices* discrets. Petites lettres rondes suspendues ; lettres triangulaires équilatérales ; *pi* à hastes inégales, *xi* à haste verticale, *sigma* à barres parallèles ou divergentes, *alpha* à barre droite, *thêta* à point central.

La pierre est signalée, sans le texte, par A. Tzifalias, « Τὸ Ἔργο τῆς Ἰεῖ Ἐφορείας Προϊστορικῶν καὶ Κλασικῶν Ἀρχαιοτήτων », dans *Τὸ Ἔργο τῶν Ἐφορειῶν Ἀρχαιοτήτων καὶ Νεωτέρων Μνημείων τοῦ ΥΠ.ΠΟ στὴ Θεσσαλία καὶ τὴν εὐρύτερη περιοχὴ τῆς (1990-1998). 1η Ἐπιστημονικὴ Συνάντηση. Βόλος, Μάιος 1998. Volos 2000, p. 87, no. 5 (SEG 53, 567).*

- 1 [----- 25-27 -----] ΙΛ[----- 8-9 -----]  
 [----- 23-24 -----]ναιοϛ, [----- 8-9 -----]  
 [----- 22-23 -----]οϛ Μομιμ[----- 5-6 -----]
- 4 [----- 22-23 ----- Σί]μιμοϛ Αἰσχ[ύλειοϛ,  
 [----- 19-21 ----- Μ]εγούνοιοϛ, [----- 2-3 -----]  
 [----- 18-20 -----]οϛ Μενούνοιοϛ, Λαι .[2-3]  
 [----- ἐϛ ----- 18-19 -----]ΑΣ Μύροϛ Ἀγραιοϛ, Ἀντ[ι-]
- 8 [----- 18-20 -----]ειοϛ ἐϛ Τρίκ-

3. Misailidou Despotidou 1983 (*BullÉpigr* 1994, 96, 196 ; 1995, 336 ; SEG 43, 311).

4. Le numéro GHW correspond à celui de la base, élaborée à Lyon, qui rassemble l'information sur l'ensemble des inscriptions thessaliennes et les estampages sont ceux de la collection lyonnaise.

- [κας - 13-14 - traces de lettres]  
 [- 15-17 -]νειος, Παιουσανίας Ὀρχειστο-  
 [δούρειος · ἐς - 7-8 - -] Ἰπ]πόται· Ἀτθόνειτος Κλεάνδ-  
 12 [ρειος 7-8 -]δαιος, Φυλεὺς Φαλαδάδαιος, [- 2-3 -]  
 [- 14-15 -]μειος ἐς Πελίναιιο ΒΟΛΟΤΡΟ [- 2 -]  
 [- 14-15 -]οκλέας Εὐδάμειος ἐς Φαλάν-  
 [νας - 10-11 -]γόμειος ἐξ Ἀθαμανίας Πολε-  
 16 [- - 12 -]ειος ἐς Γόμφουν Ἰππόται· Αὐτόβο[υλος  
 [- 10-11 -ει]ος, Ἐπικρατίδας Μεννείαιος, vacat ?  
 [- 13 -]ς Θερσούνειος, Κινέας Αὐτοβού-  
 [λειος, - 5-6 -]τος Ξενολάειος, Θεόσαμος Τιμ[ο-]  
 20 [κράτειος, Τι]μοκράτειος Τιμοκράτειος, [Σ]τίχιος[ς] ?  
 [- 8-9 -ει]ος, Μενέστας Εὐκρατίδαιος, Βαβ[- 1-2 -]  
 [- 6-7 - Φα]ἶδρος Μελανθίειος, Καπᾶνος Πολυζέ-  
 [νειος]. vacat

### Notes critiques

On aperçoit des traces de réglage. Si la gravure est assez régulière et plutôt soignée, il est cependant difficile de se faire une idée précise du nombre de lettres par ligne, sans doute entre trente-cinq et quarante : il faut tenir compte de la petite taille des lettres rondes et du grand nombre des *iotas* du fait de l'utilisation de l'adjectif patronymique. La l. 20, celle qui se laisse restituer le plus vraisemblablement, en compte trente-huit. **L. 1.** Traces de bas de lettres : une haste et, peut-être, un *lambda*. **L. 2.** On ne peut lire que la finale de l'adjectif patronymique d'un nom en *-ας*. **L. 3.** L'anthroponyme Μόνιμος est connu (cf. *infra*, le commentaire), mais on ne peut savoir si nous avons un nom personnel ou un patronyme, Μόνιμ[ος] ou Μονίμ[ειος]. **L. 4.** [Σί]μμιχος : la restitution est certaine : quatre autres exemples sont connus par le *Lexicon*, dont un à Larissa, et il n'existe aucun autre nom se terminant ainsi (cf. *infra*, le commentaire). Αἰσχ[ύλειος] ou Αἰσχ[ίναιος] ; il n'y a pas assez de place pour Αἰσχ[ριούνειος], plus rare. **L. 6.** À droite, Λαι- puis un bas de haste **L. 7.** La séquence -ΑΣ ne peut être la finale d'un anthroponyme, puisqu'il faudrait ici un adjectif patronymique : on peut restituer la préposition ἐς, pour introduire un nom de cité relativement long, dont on lit la finale -ΑΣ. **Ll. 10-11.** Ὀρχειστο[-] : pour la restitution, voir le commentaire. **L. 11.** On pourrait restituer hypothétiquement, avant la mention des cavaliers, un nom de cité précédé de ἐς, nécessairement

court, e.g., Ἄτραγα. **Ll. 11-12.** Après le *delta* final, il n’y a rien. À la différence du reste du texte, la coupe du nom Κλεάνδ|ρειος n’est pas syllabique, à moins que le graveur n’ait estimé que *delta* et *rhô* appartenait à deux syllabes différentes. **L. 12.** À gauche, fin d’un patronyme, puis nom et début de patronyme nécessairement courts. **L. 13.** ἐς Πελινναίοιο : ce génitif en -οιο est construit sur la forme Πελινναῖον du nom de la cité, attestée dans Scylax 64 : καὶ εἰσι Θετταλίας πόλεις αἴδε (...) ἐν δὲ μεσογείᾳ (...) Πελινναῖον, et Strabon 9.5.17 / C438) : ὁ Πηνειός (...) ἐν ἀριστερᾷ δ’ ἀφείς Τρίκκην τε καὶ Πελινναῖον καὶ Φαρκαδόνα φέρεται παρὰ τε Ἄτρακα καὶ Λάρισαν.<sup>5</sup> À la fin de la ligne ΒΟΛΟΤΡΟϞ plutôt que ΚΟΛΟΤΡΟϞ, le *bêta* de grande taille pouvant se confondre avec un *karra* ; mais ni l’un ni l’autre ne se laissent interpréter. **L. 14.** Les anthroponymes en -οκλέας sont nombreux. **Ll. 19-20.** La restitution [Τι]μοκράτεις Τιμοκράτειος est vraisemblable, même si d’autres possibilités, plus rares, existent. On peut de surcroît restituer le même patronyme à la ligne qui précède pour Θεόσαμος Τιμ[οκράτειος] : cela signifie qu’il y aurait deux frères dans le même contingent. **L. 20.** À droite, lecture délicate ; il manque une seule lettre avant la séquence τίχιϞ (faute de place après le patronyme qui précède) et après sans doute encore une seule, pour préserver la coupe syllabique : pour la proposition de restitution, voir le commentaire. **Ll. 21-22.** Les noms commençant par Βαβ- sont assez nombreux : ici, il doit être très court : Βάβις, Βάβυς, Βαβοῦς ? qui sont, surtout les deux premiers, des noms rares ; le patronyme doit être court aussi, puisqu’il faut, l. 22, la place pour lui et le début d’une autre nom personnel. **L. 23.** Cinq lettres à restituer à gauche (finale du dernier patronyme), suivies d’un long *vacat*.

### Remarques d’onomastique

Ἄγραῖος (l. 7) serait un quasi hapax, puisqu’il n’est connu que par une inscription d’époque romaine à Olympos de Lycie, TAM II (3), 1108, 1 : Ἄγρα(ῖ)ος. On peut le rapprocher de l’adjectif ἀγραῖος, épithète de plusieurs dieux agrestes, dont Apollon, selon Pausanias 1.41.6, voire du nom du peuple étolien des Ἄγραῖοι.<sup>6</sup>

5. Étienne de Byzance donne Πέλινα : πόλις Θεσσαλίας ἐν τῇ Φθιώτιδι, avec une erreur sur la tétrade puisque Pélinna est en Hestiaiotide et non en Phthiotide.

6. Antonetti 1987.

La forme Ἀτθόνειτος (l. 11), pour le nom en koinè Ἀφθόνητος, est exclusivement thessalienne. On peut donc en déduire que la cité à laquelle appartiennent Athnoneitos et trois compagnons (dont les noms sont fragmentaires) est thessalienne elle aussi.

Sur Εὔδαμος (l. 14) voir la remarque d'O. Masson :<sup>7</sup> les noms en δᾶμος comme doublets de ceux en -δάμας. Εὔδαμος et Εὔδημος sont tous les deux banals et présents en Thessalie : le premier est déjà attesté à Phalanna.<sup>8</sup>

Θεόσαμος (l. 19) est un nom rare : on en connaît quatre exemples, dont un à Scotoussa<sup>9</sup> – mais cela n'est pas un argument pour y voir un Scotousséen – et un autre à Angeiai.<sup>10</sup> Les deux autres proviennent de Physkeis en Locride occidentale et de Κέφαλοῖον (Cefalu).<sup>11</sup>

Θέρσουν (l. 18), thessalien pour Θέρσων (huit exemples pour le premier, quatre sur seize pour le second), appartient à la famille des noms créés sur θέρσος/θάρσος, qui désigne l'audace, en général en bonne part, et que l'on retrouve dans le noms du héros homérique Θερσίτης.<sup>12</sup>

Καπᾶνος (l. 22) n'est attesté que par un seul autre exemple, à Éphèse.<sup>13</sup> Il faut évidemment le rapprocher du [Καπ]ανεύς de Crannon,<sup>14</sup> mais aussi du nom du chef argien venu mettre le siège devant Thèbes et frappé par Zeus (e.g. Hom. *Il.* 2.504 ; Aesch. *Sept.* 423 ; Eur. *Phoen.* 180). Sur ce nom, à mettre en relation avec le terme thessalien qui désigne le char (Ath. 10.418d : καπάνα·Θετταλοὶ γὰρ τὰς ἀπήνας καπάνας ἔλεγο ; Hsch. k.688.1-2 : Καπάνας γὰρ ἀπήνας λέγουσιν), voir le commentaire de J.L. Garcia Ramon.<sup>15</sup>

7. Masson 1984, 101.

8. *IG IX 2*, 1257, l. 2.

9. Pouilloux 1955, 447, no. B33 et 60 (*SEG* 15, 370), dans un affranchissement.

10. Plassart 1921, 16 col. III, 19; cf. *CID II*, 26, no. 8.

11. *IG XIV*, 2395 et *IG IX 1<sup>2</sup>*, 3, 705.

12. Chantraine 1963.

13. Kearsley 2001, no. 17.

14. Decourt, Tziafalias 2001, no. B15. Tiverios 1980 le restitue aussi sur une inscription sur un vase de Tarente Καπαν[εύς], datable de 470-460, mais l'inscription, lisible à la découverte, a disparu presque aussitôt.

15. Garcia Ramon 2007, 61. Voir aussi von Kamptz 1982, 33 et 252, pour la valeur de « nom parlant » de Kapaneus.

Λαι- (l. 6). On serait tenté par la restitution Λαι[άδρα], qui est de très loin le nom le plus fréquent commençant par la séquence Λαι-, séquence par ailleurs bien représentée. Mais cet anthroponyme est très majoritairement delphien (40 sur 45 exemples), même si on en connaît un exemple à Atrax.<sup>16</sup> L'anthroponyme à restituer doit de toute façon être court, car il faut ensuite, sur les ll. 6 et 7, un patronyme, puis un nom personnel.

Μελάνθιος (l. 22). Ce nom a une coloration héroïque, puisque on le rencontre déjà chez Homère, *Iliade* 6.36, pour un héros troyen.<sup>17</sup> Mais ce « nom de bonne apparence » est de très large usage puisqu'il peut désigner un esclave.<sup>18</sup> Il se rencontre un peu partout en Thessalie, mais n'est pas signalé pour Gomphoi.

Μεννείας (l. 17), s'il n'est pas un anthroponyme très fréquent, est plutôt bien représenté en Thessalie : huit exemples sur un total de treize, surtout phéréens, et une occurrence à Scotoussa même.<sup>19</sup>

Μόνιμ[ος] (l. 3). Même si nous ne pouvons savoir si, dans l'inscription, nous avons le nom ou le patronyme, la restitution de l'anthroponyme est certaine, puisque l'autre forme sur ce radical, Μονιμάς, ne se rencontre qu'à Priène. Du reste, il est bien représenté en Thessalie, en particulier à Crannon.

Μύρουν (l. 7), dans sa forme dialectale, est nouveau ; Μύρων est en revanche fréquent, mais encore non attesté en Thessalie.

Ὀγγειστόδωρος (ll. 10-11) est rarissime, puisqu'attesté seulement à Scotoussa, dans l'inscription du rempart<sup>20</sup> et une autre fois, sous la forme Ὀγγειστόδωρος, à Thespies.<sup>21</sup> Cet anthroponyme est bien entendu à rapprocher du nom béotien Ὀγγηστός, Onchestos, qui désigne à la fois une rivière, un bois sacré et un sanctuaire fédéral de Poséidon en Béotie.<sup>22</sup> Mais c'est aussi, ailleurs

16. Tzifalias et al. 2016, no. 78, l. 8.

17. Sur Μελάνθιος et les noms apparentés, voir von Kamptz 1982, 88, 116 et surtout 208.

18. Masson 1973, 12.

19. Pouilloux 1955, 447, no. B30 (SEG 15, 370).

20. Misailidou Despotidou 1983, 188, l. 6, corrigé dans SEG 15, 311, l. 6.

21. Papadopoulou, 1987 (SEG 37, 385, l. 25).

22. Steph. Byz., s.v. : Ὀγγηστός, ἄλσος. Ὅμηρος «Ὀγγηστόν θ' ἱερόν, Ποσιδήμιον ἀγλαόν ἄλσος». κείται δὲ ἐν τῇ Ἀλιαρτίων χώρᾳ, ἰδρυθὲν δὲ ὑπὸ Ὀγγηστοῦ τοῦ Βοιωτοῦ, ὡς φησιν Ἡσίοδος. ἔστι καὶ πόλις [Βοιωτίας], ὡς Πανσανίας ἐνάτω. Ἀπολλώνιος δὲ ὁ Ῥόδιος .... πόλιν φησὶ μεγάλην τὸν Ὀγγηστόν μεταξὺ Ἀλιαρτίων καὶ Ἀκραφίων ; Eust.

en Grèce, le nom de nombreux cours d'eau homonymes, certains à peine des ruisseaux, dont plusieurs en Thessalie.<sup>23</sup> Deux autres noms sont construits sur le même toponyme : Ὀγγείστιχος et Ὀγγειστίων : le premier est attesté à Akraiphia, mais largement restitué ;<sup>24</sup> le second est connu par quatre exemples exclusivement béotiens eux aussi, à Akraiphia,<sup>25</sup> Orchomène<sup>26</sup> et Thèbes.<sup>27</sup>

Ξενόλαος (l. 19) est bien représenté en Thessalie. On en connaît douze exemples sur les dix-neuf recensés par le *Lexicon*, originaires de différentes cités : Larissa, Triikka, Pythion et Azoros en Perrhébie etc., et un affranchissement à Scotoussa.<sup>28</sup>

Σί]μιχος (l. 4) appartient à une famille d'anthroponymes créés sur le radical de l'adjectif σιμός, « camus », qui a été étudiée par O. Masson.<sup>29</sup> Le nom lui-même est rare, puisque le *Lexicon* n'en connaît que quatre exemples, dont un seul en Thessalie, à Larissa.<sup>30</sup> Un autre exemple est allégué par Pleket pour Atrax, mais la restitution est loin d'être assurée.<sup>31</sup>

[Σ]τίχιος[ς] (l. 20), est une restitution possible, mais le nom n'est connu que par un exemple de Pouzolles, tardif ;<sup>32</sup> on connaît aussi plusieurs exemples de

Il. 413 : Ὀγγηστός δὲ ἄλσος ἐν τῇ Ἄλιαρτίων χώρᾳ ἰδρυθὲν ὑπὸ Ὀγγηστοῦ, παιδὸς Βοιωτοῦ, ὅς, φασίην, ἐν τῷ τόπῳ πρῶτος Ποσειδῶνος ἰδρύσατο ἱερόν. ἔστι δὲ καὶ πόλις μεγάλη κατὰ τινὰς.

23. Sur l'Onchestos de Scotoussa, Polyb. 18.20.4 : ὁ μὲν Τίτος ἐπὶ τὴν προσαγορευομένην Ἐρέτριαν τῆς (Φθιώτιδος χώρας), ὁ δὲ Φίλιππος ἐπὶ τὸν Ὀγγηστόν ποταμόν, αὐτοῦ κατέξευξαν ; Steph. Byz., s.v. : Ὀγγηστός : ἔστι καὶ ποταμὸς ἐν Θεσσαλίᾳ ; Eust. Il. 413 : καὶ ποταμὸς δὲ ὁμώνυμος ταύτῃ Θετταλικός ; Tit. Liv. 33.6.11 : *Romani <ad> Eretriam Pt<h>iotici agri, Philippus super amnem Onchestum posuit castra*. Voir Decourt 1990a, 109-110 : l'Onchestos antique est sans doute à identifier à l'un des cours d'eau situés au nord-est de la cité, le Καρνόρρεμα ou le Μαύρο Πέμα, proches l'un de l'autre.

24. SEG 3, 360, l. 4 : Ὀ[γγε]ί[στι]χος.

25. SEG 3, 362, l. 14, et *AEph.* 1936, 43 no. 220 II, 14.

26. IG VII 3180, 49.

27. IG VII 2435 II, 16.

28. Pouilloux 1955, 447, no. B3 (SEG 15, 370).

29. Masson 1966.

30. IG IX 2, 1232, attribution erronée à Phalanna ; SEG 44, 450, ll. 25-26.

31. SEG 44, 549 ; Tziafalias 2016, no. 417.

32. *CIL* X, 1735.



Στίχος à Cos, Hermionè, Olynthe, Sinope et en Crète. Il est à rapprocher de στίχος, « rangée, file de soldats ou d'arbres ».

Τιμοκράτεις (l. 20) n'est attesté sous cette forme qu'en Béotie, pour le très fréquent Τιμοκράτης, bien connu en Thessalie et dans les régions périèques.

Φαῖδρος (l. 22), sur φαιδρός, « brillant », n'est pas un nom rare, mais il n'est attesté en Thessalie que par un olympionique de Pharsale.<sup>33</sup>

Φαλειάδας (l. 12) est une forme nouvelle, à rapprocher de Φαλιάδας, attesté seulement à Crannon dans la liste dite des Ménandridai,<sup>34</sup> des rares Φαλάς (Locride),<sup>35</sup> Φαλείας (2 cas à Dodone,<sup>36</sup> et 3 cas à Athènes, Kalchédon et Syracuse).<sup>37</sup>

Φυλεύς (l. 12) est connu au total par seize exemples, dont un seul thessalien, à Crannon, dans la liste des Ménandridai,<sup>38</sup> la forme Φυλλεύς est plus rare puisqu'on ne la retrouve que trois fois, deux à Crannon et une à Dodone. On doit rapprocher cet anthroponyme du nom de la cité thessalienne de Phyllos et du sommet qui domine cette dernière, le Phylléion Oros, au dessus de la moyenne vallée de l'Énipeus.<sup>39</sup>

Les noms suivants n'appellent pas de commentaire particulier, sinon pour signaler qu'ils sont tous attestés en Thessalie et dans les régions périèques : Αὐτοβό[υλος (l. 18), Εὐκρατίδας (l. 21), Κινέας (l. 18), Μενέστας (l. 21), Παισσανίας (l. 10), Πολύξενος (l. 22), ces deux derniers étant particulièrement fréquents.

33. Moretti 1957, no. 107.

34. Decourt, Tzifalias 2001, 141, A74 (*BullÉpigr* 2002, 230 ; *SEG* 51, 711).

35. Dubois 2017, 313, fait venir ce nom-sobriquet, sans trancher, de φάλος, synonyme de λευκός chez Hésychius, ou de φαλλός.

36. Il faut faire disparaître les deux occurrences que donne le *Lexicon* pour Dodone, à partir de Antoniou 1991, no. Aa, 35, Ab, 37. Lhôte 2004, no. A.1.36, a en effet pu relire la lamelle de plomb dans de bien meilleures conditions et lit Γάλιφρος et Φιλλείας.

37. *IG* II<sup>2</sup> 4603 (Athènes) ; *IG* II<sup>2</sup> 10397 (épitaphe d'un Syracusain) ; Φαλέας ὁ Χαλκηδόνιος est cité à plusieurs reprises par *Arist. Pol.*, e.g. 1266a.39-1267b.21.

38. Decourt, Tzifalias 2001, 14, B63 et 83 (*BullÉpigr* 2002, 230 ; *SEG* 51, 711).

39. Decourt 1990a, 174-180, liste les sources antiques concernant la cité et la montagne : Strabo 9.5.14, ὁ Φύλλος, ὅπου Ἀπόλλωνος ἱερόν ; Rhianos, *FGH* 25, κρανῆ Φυλλός, et Steph. Byz., s.v., Φυλλοῦς πόλις ἐν Θεσσαλίᾳ. *Ap. Rhod.* 1.37, Πειρειαῖς ὄρος, Φυλληίου ἀγγόθι ναίων.

Pour conclure sur ce point, on peut admettre que la grande majorité des noms identifiables sur l'inscription permet de faire l'hypothèse que le recrutement de tous ces mercenaires était principalement thessalien et périèque, même lorsque le nom de la cité est perdu : il s'agit d'un recrutement régional.

### Nature du contingent

La pierre étant brisée en haut, nous n'avons donc pas conservé l'intitulé de cette liste, qui nous donnerait la nature juridique du document.<sup>40</sup> On peut y lire soit une simple liste d'enrôlement, soit une dédicace faite par ces enrôlés, au cours ou à la fin de leur période d'engagement. On ne lit pas, en outre, l'énumération complète des membres de cette petite troupe. Cependant, la gravure étant régulière, on peut compter une moyenne de deux individus par ligne, soit, pour vingt-trois lignes, une quarantaine de personnes au total — il faut en effet soustraire la place nécessaire pour la mention de l'arme (du moins de la cavalerie) et des cités ou peuples d'origine.

Qui sont ces hommes ? Ce ne sont pas des Scotousséens, malgré quelques noms que l'on retrouve dans l'anthroponymie de cette cité, puisque plusieurs toponymes — tous des noms de cités à une exception, celui d'un peuple — scandent la liste sur un rythme du reste irrégulier. Certains de ces toponymes sont lisibles : Trikkè (ll. 8-9), Pélinna (l. 13), Phalanna (ll. 14-15), Gomphoi (l. 16), Athamanie (l. 15), et nous avons donc des Thessaliens (Trikkè, Gomphoi et Pélinna), des Perrhèbes (Phalanna) et des Athamanes (l. 15). D'autres noms ont sans doute disparu : l. 7, un nom qui se termine en *-ας* et, l. 11, un autre probable, mais non certain, avant une mention des *ἰππῶται* ; il y en avait aussi très vraisemblablement un ou plusieurs avant la mention de Trikkè, dans la partie lacunaire ou manquante. Chaque cité ou peuple, on le voit, fournit un petit nombre d'hommes, ce nombre variant du reste sensiblement d'une cité à une autre.

On doit s'interroger d'abord sur quoi portent ces toponymes : est-ce sur les noms des personnes qui suivent ou ceux qui précèdent ? On peut affirmer qu'ils qualifient les personnes qui suivent, puisque la dernière série s'achève sans toponyme : ainsi Autoboulos, comme ses compagnons qui figurent dans la dernière séquence, vient-il de Gomphoi. Il en est de même, pour la même

---

40. Il est par ailleurs très difficile d'évaluer la hauteur totale de la pierre, peu épaisse, et donc de la lacune au début : 1,20/1,50 m. ? Mais cela reste hypothétique.

raison, de l'arme à laquelle ces mercenaires appartiennent, puisque la mention des cavaliers suit immédiatement celle de la cité : Autoboulos est donc un cavalier gomphiote, comme, au moins, Épikratidas qui le suit — le mot *ἰππότες* est au pluriel.

Car qu'en est-il du reste de la série ? Se pose en effet une difficulté. Si le rédacteur a jugé bon de répéter la mention des « cavaliers », ll. 11 et 16 au moins, c'est qu'il existait, on peut le supposer, deux catégories différentes d'engagés, les cavaliers donc, explicitement mentionnés, et, sans doute, les fantassins, la « piétaille », qu'il n'a pas paru utile au rédacteur de qualifier. En effet si tous les personnages sans exception cités après Atthoneitos fils de Kléandros, ll. 11-12, étaient des cavaliers, on ne voit pas l'intérêt qu'il y aurait eu à répéter le mot pour la séquence commençant avec Autoboulos, ll. 16-17 : il aurait été plus commode, plus court, de mettre *ἰππότες* en facteur commun pour éviter une répétition inutile. On peut faire l'hypothèse qu'il en était de même plus haut dans le texte, même si l'état de la pierre nous interdit d'être absolument catégoriques. Il faut bien reconnaître cependant que nous ne connaissons pas de parallèle pour cette manière de rédiger. Il est par conséquent difficile voire impossible de distinguer, au sein d'une série rattachée à une cité, les appartenances : par exemple, les Gomphiotes sont-ils tous des cavaliers ? L'Athamane, dont l'arme n'est pas précisée, est-il bien un fantassin isolé ?

Quoi qu'il en soit, la liste de Scotoussa est différente des quelques autres listes de mercenaires que nous connaissons et dont M. Launey<sup>41</sup> avait donné naguère un premier catalogue. D'abord parce que c'est la seule qui fasse la distinction, explicite, entre deux armes, la cavalerie et une autre non nommée. Ensuite parce que les mercenaires, dans ces listes, ont des origines extrêmement variées et souvent lointaines, avec, selon les lieux d'exercice et les périodes, des proportions variables d'originaires de Grèce continentale, de Thrace, de Crète, d'Asie Mineure ou d'ailleurs. Ici, apparemment — on sera prudent, dans la mesure où cette liste est incomplète — les soldats viennent soit de cités thessaliennes ou périèques, soit d'un ethnos voisin : nous sommes en présence d'un recrutement sinon local, du moins régional, et c'est une originalité.

On pourrait être tenté aussi de rapprocher cette liste d'autres catalogues à caractère civique plus affirmé. À Pharsale, la politographie intègre au corps

---

41. Launey 1987, 63-78.

civique et concède un lot à cent soixante seize personnes qui ont combattu auparavant aux côtés des Pharsaliens, συμπολ[ειμεισάντε]σσι πάνσα προθυμία. Mais ces individus ne sont pas des mercenaires, mais une communauté pré-existante, en rapport étroits et anciens avec les Pharsaliens, sans doute des pénestes.<sup>42</sup> La même notion de fraternité d'armes, pourrait-on dire, apparaît dans une inscription de la cité d'Akraiphia récemment publiée.<sup>43</sup> Un décret accorde l'isotélie à un certain nombre de métèques, dont Y. Kalliontzis montre, en s'appuyant sur l'onomastique, qu'il s'agit « d'un groupe d'étrangers de diverses provenance » et non de Béotiens de différentes cités, installés à Akraiphia et qui participèrent à la lutte contre Démétrios. La situation est donc encore différente, quoiqu'analogue, sur certains points seulement, à celle de Pharsale. Elle ne peut en revanche pas être comparée à celle de Scotoussa, où rien ne nous permet de parler de métèques. De surcroît, il n'y est pas question d'accorder quelque privilège ou honneur que ce soit à des soldats dont importe seulement l'arme.

On se demandera pour conclure sur ce point quelle pouvait être la mission de ce contingent. Même si rien ne l'indique sur la pierre telle qu'elle nous est parvenue, ce dernier a été recruté par la cité de Scotoussa, qui a fait appel à des mercenaires originaires de communautés civiques proches : les plus éloignés sont peut-être les Athamanes, mais on ignore d'où venaient ceux mentionnés aux lignes 1-7, dont rien n'interdit d'affirmer ni d'infirmier qu'ils venaient de plus loin. La seule chose qu'on puisse dire c'est que les noms conservés ne s'opposent pas à ce que ces mercenaires soient originaires de la région. Ce contingent devait être de faible effectif : certes la stèle est brisée en haut, mais elle ne devait pas être très haute<sup>44</sup> et rien ne permet de supposer qu'il y en avait une ou d'autres en parallèle : on peut exclure l'appel à des renforts pour des opérations extérieures qu'on ne voit du reste guère menées par Scotoussa à cette époque. On avancera donc l'idée que ces mercenaires avaient été recrutés pour assurer la surveillance du territoire de Scotoussa. Une inscription de la cité de Dolichè en Perrhébie, plus longue et malheureusement en assez

---

42. Decourt 1990b ; Decourt 1995 no. 50. De même, la politographie IG IX 2, 517, dans laquelle des citoyens d'autres cités de Thessalie sont inscrits dans le corps civique de Larissa, ne concerne en rien des mercenaires.

43. Kalliontzis 2017 : ἐν τῶς συμπολ[λιτευομέ ?]νως ; συνεπολέμισαν.

44. Voir n. 40.

mauvais état de conservation, apporte quelques précisions sur cette garde aux frontières.<sup>45</sup> Le décret fixe d'abord les modalités administratives et financières de la surveillance (φυλακή, παραφυλακή) du territoire de Dolichè, confiée à la responsabilité d'un certain Ménon, puis définit précisément (avec mention de toponymes dont certains sont connus par d'autres inscriptions) le territoire à surveiller. Ménon, dont le texte ne nous dit rien (on n'a ni patronyme ni ethnique), était sans doute à la tête d'une petite troupe, analogue à celle qui apparaît dans l'inscription de Scotoussa. Il est seul mentionné et le décret de Dolichè ne nous dit rien de la composition de la troupe qu'il commande : ni les noms, ni les effectifs, ni l'origine des enrôlés n'apparaissent. On pourrait enfin rapprocher par hypothèse le contingent scotousséen des παραφυλακίται qui obtiennent la citoyenneté à Pergame après la mort d'Attale III en 133 av. J.-C. : il s'agit d'une « troupe militaire de surveillance territoriale distribuée dans des garnisons et des postes de garde afin de maintenir l'ordre à l'échelle locale », étudiée par C. Brélaz : on restera néanmoins prudent sur ce parallèle : l'inscription de Scotoussa n'est guère qu'une énumération, qui plus est lacunaire et il n'est pas questions d'honneurs ni de droits.<sup>46</sup>

### **Le territoire de Scotoussa (fig. 2)**

On n'entrera pas ici dans le détail d'une étude sur le territoire de la cité. On pourra se reporter, pour une première approche, à la publication de J.-C. Decourt,<sup>47</sup> dans l'attente de son étude actuellement en cours en préambule à l'édition du corpus épigraphique de la cité, mais on peut cependant souligner quelques grands traits caractéristiques de ce paysage. Les sources littéraires antiques sont finalement peu nombreuses. Elles sont souvent de nature

---

45. Dans l'attente de la publication du corpus des cités de la Tripolis de Perrhébie, on se reportera à Tziafalias, Lucas 2012, 487-493 (SEG 62, 367).

46. Sur la παραφυλακή, Brélaz 2005, 122-144.

47. Decourt 1990a, en particulier 92-96, 107-114 et la fig. 88, s'est intéressé à l'ensemble du secteur des Révéniá orientales. La cité de Scotoussa a récemment fait l'objet de travaux dirigés par F. La Torre : La Torre et al. 2016, 141-182, mais ces derniers ont concerné quasi exclusivement la ville : son rempart, son acropole et les bâtiments publics ou privés repérables *intra muros*, grâce à différentes méthodes de prospection. Le projet s'étant achevé en 2018, on attend la publication définitive. Un nouveau projet sur le territoire est en cours d'élaboration (communication personnelle).

grammaticale (Hdn. 3.1.269 ; Steph. Byz., s.v. Σκότουσα), parfois géographique (Strabo 7.72.12 et 9.5.20 ; Paus. 6.5.2 et 7.27.6) ou traitent essentiellement de deux sujets : d'une part le personnage du pancratiaste Poulydamas, souvent célébré, mais qui ne nous concerne pas ici, d'autre part le récit des deux batailles de Cynoscéphales : celle de 364 av. J.-C. (Pélopidas face à Alexandre de Phères), et celle de 197 av. J.-C. (Philippe V face à Flamininus).<sup>48</sup> C'est essentiellement à partir de ces deux textes, auxquels on ajoutera quelques détails tirés de paradoxographes, mais surtout de l'inscription du rempart déjà citée,<sup>49</sup> qu'on peut se faire une idée du territoire de la cité. Les données du terrain, grâce à la prospection systématique, fournissent également des informations fondamentales.

Il est relativement aisé de déterminer les limites de cette χώρα au nord et au nord-est, en direction de Phères. La ligne de crêtes du Karadag/Mavrovouni (Καραδάγ/Μαυροβούνι), « la Montagne noire »,<sup>50</sup> dessine une limite naturelle entre les deux territoires — même si l'on sait qu'il faut se méfier de cette notion de limite naturelle. Plusieurs vestiges de fortifications ont été repérés dans ce secteur : Παλιόκαστρον ou Κάστρον (alt. 683) au nord, d'une part, Κάστρο Δεδεργιάννη ou Παλιόκαστρον (alt. 570 m), au-dessus du village d'Agnadéri (Αγναντερή), que nous n'avons pas vu, mais que signale Pritchett,<sup>51</sup> d'autre part. À l'est, le fortin Παλιόκαστρον Δελή Αχμέτ, ou Κάστρο Βελή, est une guette dominant le défilé de Kokkina (Κόκκινα), face à Érétie de Phthiotide, installée de l'autre côté du défilé, lequel doit constituer une limite entre les deux cités d'Érétie et de Scotoussa. La limite avec le territoire de Pharsale, vers l'ouest et le sud-ouest, est assez floue, mais nous disposons d'une mention littéraire, celle du Thétidéion, dont Strabon, entre autres sources, nous dit que ce sanctuaire appartenait à celui de Pharsale, ou plutôt des deux Pharsales, la Vieille-Pharsale et la Pharsale historique. Le sanctuaire de Thétis est localisé au bas de la zone collinaire des Révénia, au dessus du confluent de l'Énipeus, qui arrive de l'Othrys au sud, et de l'Asmaki, son affluent venant de l'est, face à Xyladès (Ξυλάδες), site qui correspond sans doute à l'antique Palaipharsale.<sup>52</sup>

48. Voir n. 2.

49. Voir n. 3.

50. Leake 1835, 454, explique ce nom par la présence des *pournaria* sur toute la zone.

51. Pritchett 1969, 137.

52. Sur cette question de Palaipharsalos, localisé à Xyladès, voir Decourt 1990a, spécialement 201-221. Les sources anciennes sur le sanctuaire de Thétis sont nombreuses,

C'est vraisemblablement l'Énipeus qui marquait la limite méridionale du territoire de Scotoussa. Pour le reste, vers l'ouest, l'appel à des modèles théoriques empruntés à la géographie contemporaine<sup>53</sup> permet de donner une idée au moins approximative de ces limites (**fig. 3**).

Scotoussa disposait donc d'un territoire dont la valeur agricole ne doit pas être sous estimée. On en verra pour preuve la numismatique : les monnaies portent souvent l'image d'une grappe de raisin ou d'un grain de blé.<sup>54</sup> De plus et surtout, les auteurs anciens signalent que, lorsque Scotoussa se trouva mêlée aux affrontements qui opposèrent les « grandes puissances » de l'époque, les troupes étrangères marchèrent vers ou occupèrent la cité non en raison de son importance stratégique, qui n'est jamais mentionnée, mais pour fourrager.<sup>55</sup> Plus près de nous, Leake relevait qu'au moment de son passage dans la région au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le *tchiflik* de Soupli, Σουπλί (actuelle Ayia Trias, Αγία Τριάς, commune sur le territoire de laquelle se trouve l'antique Scotoussa) était en pâtures et en blés, avec suffisamment d'eau pour faire tourner un moulin. Quant à N. Georgiadis, à la fin du même siècle, il mentionnait la production de blé et d'orge.<sup>56</sup>

Mais ce territoire était d'une étendue limitée, sans particularité du relief qui méritât une surveillance renforcée, les fortins de frontières, dans les secteur plus élevés au nord, suffisant à assurer une veille destinée à éviter les mauvaises surprises : au sud et à l'ouest, le paysage était très ouvert, la vue

---

mais peu explicites. Strabo 9.5.6, est somme toute le plus précis : τὸ Θετίδειον ἔστι πλησίον τῶν Φαρσάλων ἀμφοῖν τῆς τε παλαιᾶς καὶ τῆς νέας, κάκ τοῦ Θετιδείου τεκμαιρόμενοι τῆς ὑπὸ τῷ Ἀχιλλεῖ μέρος εἶναι καὶ τήνδε τὴν χώραν. Sur sa localisation probable à la chapelle Ayios Athanasios, à proximité immédiate du village de Dasolophos, à environ 7 km au sud-ouest du site antique de Scotoussa, voir Decourt 1990a, 205-208.

53. Sur cette question, voir Decourt 1990a, 135-145 ; Decourt 1992, 15-48.

54. Head 1967, 309.

55. Polyb. 10.42 : Philippe laisse le gros de ses troupes à Scotoussa en attente de nouvelles opérations : elles ont de quoi se ravitailler ; 18.20 : Philippe, face à Flamininus quitte Phères pour Scotoussa pour se ravitailler, σπεύδων ἐκ ταύτης τῆς πόλεως ἐφοδιάσασθαι, et Flamininus tente de l'en empêcher en détruisant les récoltes. Voir aussi Tit. Liv. 33.6.6 : *ambo Scotusam petierunt, Philippus spe frumentandi inde, Romanus ut praegrassus corrumpere hosti frumenta.*

56. Leake 1835, 454 ; Georgiadis 1884, 233.

UNE LISTE DE MERCENAIRES TROUVÉE À SCOTOUSSA (THESSALIE)

portait loin. C'est ce qui pourrait expliquer, tout autant que les ressources financières de la cité, certainement modestes, le faible effectif du contingent. On peut enfin supposer que ces mercenaires, s'ils étaient évidemment amenés à patrouiller sur l'ensemble de la χώρα, voire à tenir garnison dans l'une des fortifications de campagne, pouvaient parfaitement caserner au sein de la cité elle-même, les distances à parcourir étant limitées.

Jean-Claude Decourt  
Directeur de recherche émérite, UMR 5189 du CNRS Histoire et sources  
des mondes antiques  
jean-claude.decourt@mom.fr

Athanasios Tziafalias  
Επίτιμος Έφορος Αρχαιοτήτων, ΙΕ Έφορεία Αρχαιοτήτων Λάρισας  
ath.tziafalias@gmail.com



### **Summary**

This paper is a publication of a fragmentary inscription discovered a few years ago in the territory of the ancient city of Scotoussa, in Thessaly. The text, dating to the 3rd century BC, lists the names of a small number of mercenaries, horsemen and infantrymen, recruited from several cities or peoples of Thessaly and nearby regions. The authors discuss the role of this contingent in the defense of the territory of Scotoussa, of which they offer a brief picture.

### Abréviations- Bibliographie

- Antonetti, C. 1987. « *Agraioi et Agrioi. Montagnards et bergers : un prototype diachronique de sauvagerie* », *DHA* 13, 199-236.
- Antoniou, A.I. 1991. *Δωδώνη. Συμβολή των Ηπειρωτών στην ανοικοδόμηση κτισμάτων του ιερού της Δωδώνης (μετά το 219 π.Χ.)*. Athènes.
- Brélaz, C. 2005. *La sécurité publique en Asie Mineure sous le Principat (Ier-IIIème s. ap. J.-C.)*. Bâle.
- Chantraine, P. 1963. « À propos de Thersite », *AC* 32, 18-27.
- Decourt, J.-C. 1990a. *La vallée de l'Énipeus en Thessalie. Études de topographie et de géographie antique (BCH Suppl. 21)*. Athènes.
- Decourt, J.-C. 1990b. « Décret de Pharsale pour une politographie », *ZPE* 81, 163-184.
- Decourt, J.-C. 1992. « Étude d'archéologie spatiale : essai d'application à la géographie historique en Béotie », in I. Blum et al., *Topographie antique et géographie historique en pays grec (Monographies du CRA 7)*. Paris, 15-48.
- Decourt, J.-C. 1995. *Inscriptions de la Thessalie I. Les cités de la vallée de l'Énipeus*. Paris.
- Decourt, J.-C., Tziafalias, A. 2001. « La stèle dite des Ménandridai », *ZPE* 137, 139-152.
- Dubois, L. 2017. « Des noms en ᾶς », dans A. Alonso Déniz, L. Dubois, C. Le Feuvre, S. Minon, *La suffixation des anthroponymes grecs antiques. Colloque SAGA, actes du colloque international de Lyon, 17-19 septembre 2015*. Genève, 299-332.
- Garcia Ramon, J.L. 2007. « Thessalian Personal Names and the Greek Lexicon », in E. Matthews (éd.), *Old and New Worlds in Greek Onomastics, Proceedings of the British Academy*. Oxford.
- Georgiadis, N. 1884. *Θεσσαλία*. Athènes.
- Goldsworthy, A.K. 2001. *The Oxford Companion to Military History*. Oxford – New York, s.v. « Kynoskephalai ».
- Hammond, N.G.L. 1988. « The Campaign and the Battle of Kynoscephalae in 197 BC », *JHS* 108, 60-82.
- Head, B.V. 1967. *Historia Numorum. A Manuel of Greek Numismatics*, (réimpression de l'édition 1911<sup>2</sup>).
- Johne-Fielder, R. 1990. In J. Irmscher (dir.), *Lexicon der Antike*. Leipzig, s.v. « Kynoskephalai ».
- Kalliontzis, Y. 2017. « Akaiphia et la guerre entre Démétrios Poliorcète et les Béotiens », *BCH* 141, 669-696.

- Kearsley, R.A. 2001. *Greeks and Romans in Imperial Asia*. Bonn.
- Kromayer, J. 1903-1911. *Antike Schlachtfelder in Griechenland*. Berlin.
- La Torre, F. et al. 2016. « Il progetto Skotoussa : relazione preliminare sulle campagne 2014-2015 », *ASAA* 94, 141-182.
- Launey, M. 1987. *Recherches sur les armées hellénistiques*. Paris, 1ère éd. 1949.
- Leake, W.M. 1835. *Travels in the Northern Greece IV*. Londres.
- Lhôte, E. 2004. « Nouveau déchiffrement d'une petite plaque de plomb trouvée à Dodone et portant une liste de 137 noms », in P. Cabanes, J.-L. Lamboley (éds.), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité IV*. Paris, 113-131.
- Masson, O. 1966. « Quelques noms grecs rares », *Philologus* 110, 248-254 = *OGS I*, 83-89.
- Masson, O. 1973. « Les noms des esclaves dans la Grèce antique », *Actes du colloque sur l'esclavage, Besançon, mai 1971*. Paris (= *OGS I*, 150).
- Masson, O. 1984. « Notes et discussions », *RPh* 58, 101(= *OGS II*, 453).
- Misaïlidou Despotidou, V. 1983. « An Hellenistic Inscription from Skotoussa (Thessaly) and the Fortifications of the City », *ABSA* 88, 187-217.
- Moretti, L. 1957. *Iscrizioni agonistiche greche*. Rome.
- Papadopoulou, N.P. 1987. « Κατάλογος στρατευσίμων από τις Θεσπιές », *Horos* 5, 79-90.
- Plassart, A. 1921. « La liste des théorodoques », *BCH* 45, 1-85.
- Pouilloux, J. 1955. « Actes d'affranchissements thessaliens », *BCH* 79, 444-466.
- Pritchett, W.K. 1969. *Studies in Ancient Greek Topography*, vol. II. Berkeley.
- Stählin, F. 1924a. *Das Hellenische Thessalien*. Stuttgart.
- Stählin, F. 1924b. *RE XII* (1924) 33-35, s.v. « Κυνὸς Κεφαλαί ».
- Tiverios, M.A. 1980. « Kapaneus auf einer messapischen Vase », *AA* (1980), 511-523.
- Tziafalias, A., Lucas, G. 2012. « L'organisation de la surveillance du territoire de Dolichè », dans A. Mazarakis Ainian (éd.), *Αρχαιολογικό έργο Θεσσαλίας και Στερεάς Ελλάδας 3. Πρακτικά Επιστημονικής Συνάντησης, Βόλος 12.3-15.3.2009. Τόμος I: Θεσσαλία*. Βόλος, 487-494.
- Tziafalias, A. et al. 2016. *Corpus des Inscriptions d'Atrax en Pélasgiotide*. Paris.
- Von Kamptz, H., 1982. *Homerische Personennamen. Sprachwissenschaftliche und historische Klassifikation*. Göttingen.
- Westlake, H.D. 1935. *Thessaly in the Fourth Century BC*. Groningen.

UNE LISTE DE MERCENAIRES TROUVÉE À SCOTOUSSA (THESSALIE)



Fig. 1. GHW 5804, photo équipe thessalienne de Lyon.

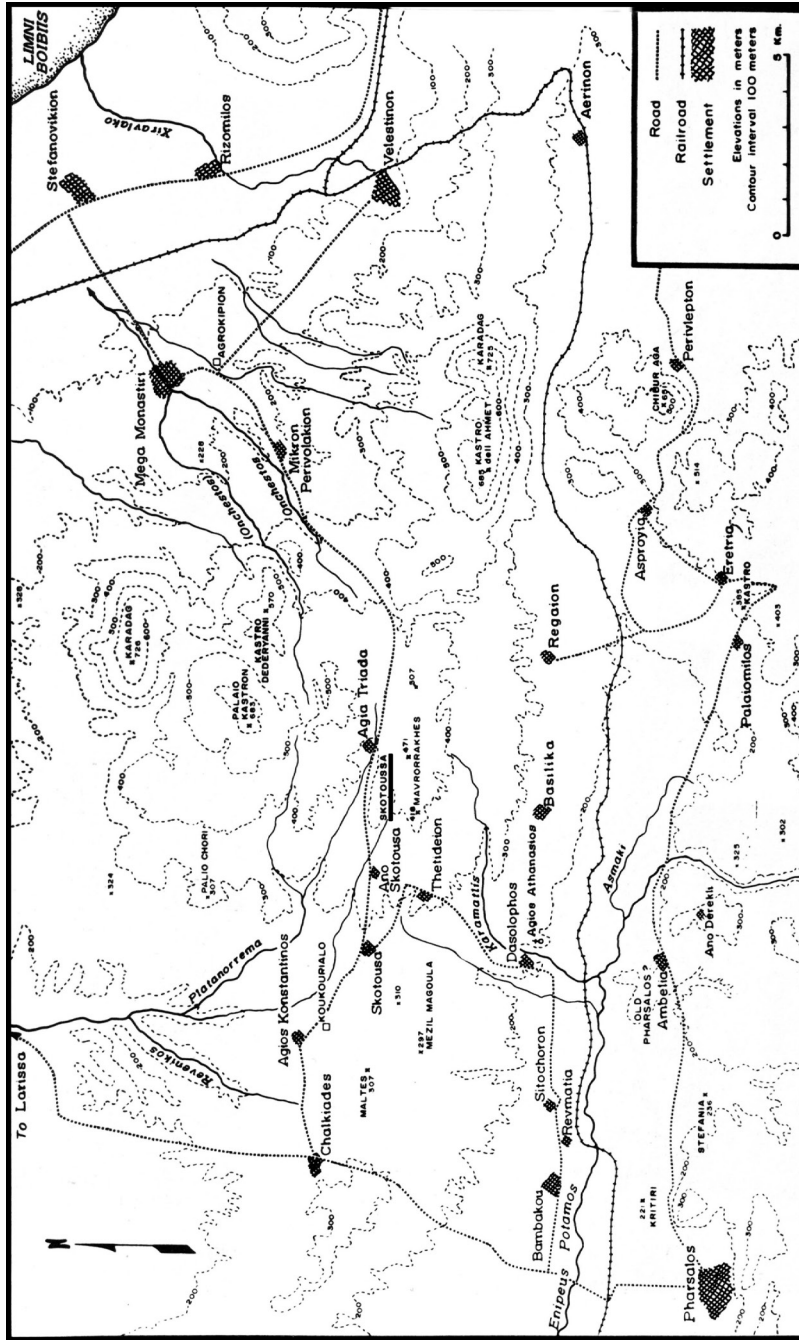


Fig. 2. La région de Scotoussa : Decourt 1990a, cartographie M. Sintès d'après Pritchett 1969 : l'emplacement du site de la cité est encadré.

UNE LISTE DE MERCENAIRES TROUVÉE À SCOTOUSSA (THESSALIE)

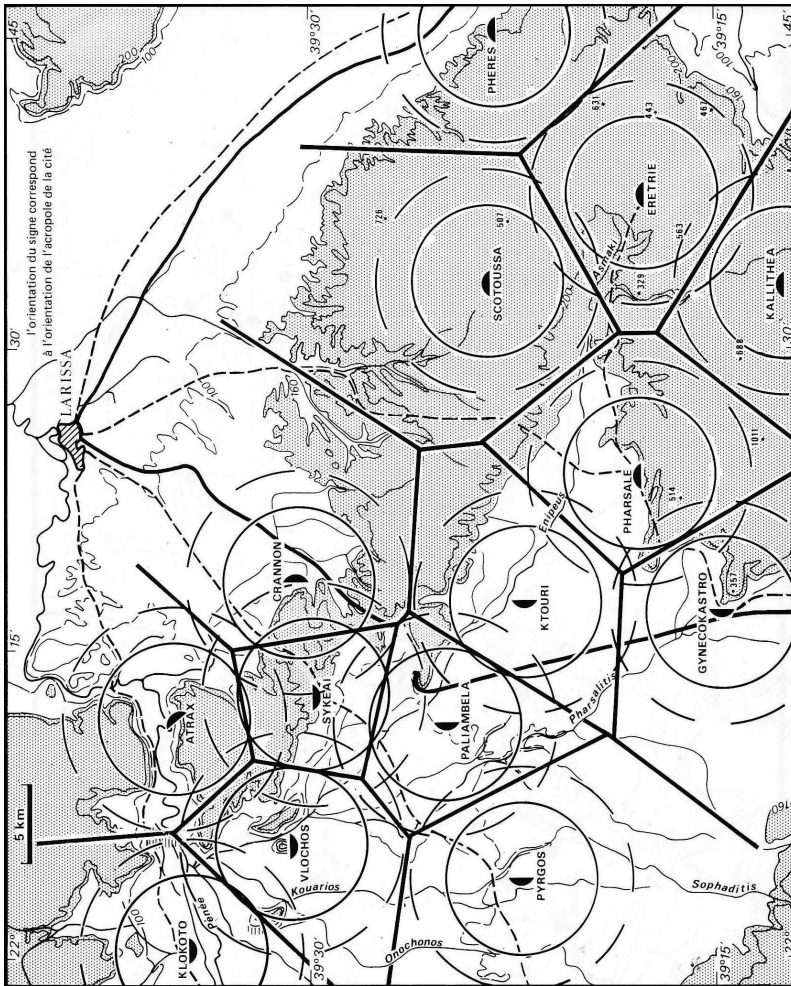


Fig. 3. Territoires théoriques des cités de la vallée de l'Éniepus : Decourt 1990a, cartographie M. Sintès.

